

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 01795

Numéro SIREN : 792 014 136

Nom ou dénomination : HEDONISTE

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2021 sous le numéro de dépôt A2021/006169

HEDONISTE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000 euros

Immeuble le Sommet, BT A, Lot n°39, Jarry

42 rue Ferdinand Forest

97122 BAIE MAHAULT

RCS Pointe à Pitre 792 014 136

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION

DE L'EURL HEDONISTE EN SAS

Corinne de SEVERAC

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

35B, Bd des Récollets – 31400 Toulouse

corinne@deseverac.com

HEDONISTE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000 euros

**Immeuble le Sommet, BT A, Lot n°39, Jarry – 42 rue Ferdinand Forest
97 122 BAIE MAHAULT**

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes
sur la transformation de la société HEDONISTE,
société à responsabilité limitée à associé unique,
en société par actions simplifiée

A l'associé unique,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 3 décembre 2021, j'ai établi le présent rapport afin :

- De vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Ma mission prend fin avec l'émission du présent rapport. Il ne m'appartient pas de le mettre à jour pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa signature.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, n'appelle pas d'observation de ma part.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance, d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, dont la crise sociale et sanitaire de la Guadeloupe, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
- A apprécier les effets de la prise de contrôle des différentes participations à la date de mon rapport ;

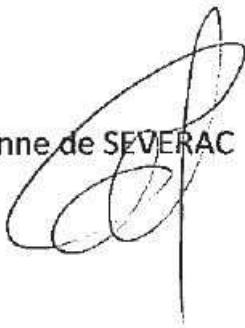
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social, fixé par les statuts à 5 000 euros.

Fait à Fort de France, le 7 décembre 2021

Le commissaire à la transformation,

Corinne de SEVERAC



Signé électroniquement le 07/12/2021 par
Corinne De Severac


Corinne de SEVERAC